

**ECOLE : MATERNELLE DE GAS**

**COMPTE-RENDU du Conseil d'école n°1**

Date : 12/11/2019      Heure : de 18h30 à 19h30

**Participants et qualité :**

les élus municipaux :

Mme FERRU

Mr PATRIER

Mme GUILY

L'équipe enseignante, Mesdames :

PORCHER Odile, directrice

LAPORTE Sophie

VAN HAUWAERT Béatrice

Les représentants de parents :

Mme ROLLAND

Mme BENARD

Mme DELAUNAY

SIVOS :

Mr ALLOGUO, directeur des services

**Personnes excusées :**

Mme FERANT, Inspectrice circ. de Chartres IV

Mr MARTIN, Maire de Yermenonville

Mme DUTHEIL, Mr PIVERT élus municipaux

Mmes BRULE, LECHERBOURG représentants de parents

**Rédacteur du compte-rendu :**

**Mme PORCHER**

**Qualité : directrice**

**ORDRE DU JOUR**

**Effectifs et structure des classes de la rentrée 2019**

**Lecture et vote du règlement intérieur**

**Vote sur l'organisation des élections de représentants de parents**

**Transport : retard du bus**

**Travaux : portail des écoles**

**Les activités à mener au cours de l'année**

## **I/ Effectifs et structure des classes de la rentrée 2019**

Nous avons 64 élèves scolarisés dans l'école répartis comme suit : 19 petits, 29 moyens et 16 grands.

Classe d'Odile Porcher : 19 petits

Classe de Sophie Laporte : 23 moyens

Classe de Béatrice Van Hauwaert : 6 moyens et 16 grands :22

La répartition par commune se fait de la sorte :

- 25 enfants pour HOUX
- 21 enfants pour GAS
- 18 enfants pour YERMENONVILLE

Mme Porcher constate une baisse importante du nombre d'élèves en ce début d'année qui peut devenir inquiétante pour les années futures.

## **II/ Lecture et vote du règlement intérieur**

Le conseil d'école prend connaissance du règlement intérieur proposé par Mme Porcher.

Modifications effectuées :

- l'école devient obligatoire à 3ans.
- suppression du paragraphe sur la fréquentation irrégulière.

Un exercice incendie et un exercice attentat intrusion ont déjà été réalisés.

Après lecture, le règlement intérieur est accepté par l'ensemble du conseil. Il sera distribué aux familles, un coupon sera joint au règlement et devra être signé par les familles pour attester qu'elles en ont bien pris connaissance.

## **III / Vote sur l'organisation des élections de représentants de parents**

Les parents avaient la possibilité de voter par correspondance ou dans le bureau de vote.

Vu le peu de participation au bureau de vote, Mme Porcher propose de voter afin que les élections ne se fassent plus que par correspondance à partir de l'an prochain.

Le conseil d'école a accepté à l'unanimité.

A partir de l'année prochaine, les élections se feront uniquement par correspondance.

## **IV / Transport : retard du bus**

Les parents d'élèves souhaitent aborder la question sur le dispositif d'avertissement de retard exceptionnel du bus.

Mr Allogho précise qu'on parle de retard après 15mns par rapport à l'horaire prévu.

Il explique que les retards du bus sont liés à des problèmes de chauffeurs.

Les accompagnatrices ont des difficultés pour prévenir les parents et les responsables des accueils périscolaires avec le portable car il n'y a pas toujours de réseau.

Les accompagnatrices suivent un protocole.

Mme Bénard demande si le SIVOS peut informer les représentants de parents d'élèves qui feront le relais auprès des parents.

Malheureusement le service administratif du SIVOS est fermé à l'heure de départ du bus..

Le SIVOS réfléchit à une solution alternative.

Mme Ferru nous informe que des travaux auront lieu, rue de l'école, devant la salle des fêtes, pendant tout le mois de janvier.

Le changement de descente et de montée des enfants se fera sur le parking, rue de la sente verte

Des essais vont être faits pour valider cette solution.

Les travaux de Houx sont terminés et les arrêts de bus de la villeneuve reviennent à la normale.

## **V/ Travaux : portail des écoles**

Mme Porcher remercie le SIVOS pour les travaux et les investissements réalisés dans l'école.

Elle revient sur le problème du portail qui se trouvent devant les 2 écoles car celui-ci reste ouvert très souvent et bloque le passage de l'allée, qui va au portillon de la cour, aux parents et aux enfants en les obligeant à marcher dans l'herbe.

Elle propose :

- soit supprimer le portail qui est très souvent ouvert.
- soit déplacer le portail après la descente du sous-sol.
- soit modifier le chemin d'accès à la cour de l'école.

La municipalité de Gas envisage des travaux de sécurisation de l'entrée des écoles par des plots ainsi qu'un marquage au sol pour délimiter l'arrêt du bus.

## **VI / Les activités à mener au cours de l'année**

Un spectacle est prévu pour Noël le jeudi 5 décembre après-midi, intitulé « un Noël de gourmandises ».

Le carnaval aura lieu le samedi matin 4 avril.

Mme Van Hauwaert a mis en place une activité « jeu de société » le jeudi matin, tous les 15 jours, avec l'aide d'une maman d'élève.

Les moyens et les grands vont bénéficier d'un projet « Musique en tout sens » sur l'éveil et la sensibilisation musical sur 10 séances de mars à début juin.

D'autres spectacles, animations ou sorties seront mis en place au cours de l'année.

Si les parents d'élèves et L'APE envisagent d'organiser une kermesse, l'équipe enseignante participera.

L'APE « si tu aimes ton école » organise son assemblée générale le 20 novembre 2019 à Yermenonville.

Elle a déjà réalisé une vente de chocolats.

Pour cette année, l'association envisage une journée « jeux de société », la chasse aux œufs. Elle réfléchit à d'autres projets.